

Administration  
et Rédaction :  
**MARTIGNY**  
Avenue de la Gare  
Téléphone N<sup>o</sup> 6.10.52

**Tarif des annonces :**

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N<sup>o</sup> 11 c 52

# Le Rhône

## Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE  
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: Le plus fort tirage des journaux valaisans

**Abonnements :**

- 2 fois par semaine  
Mardi et Vendredi fr. 5.—
- 1 fois par semaine  
Mardi ou Vendredi „ 2.60
- 2 fois avec „Bulletin  
Officiel“ ..... „ 9.—
- 1 fois avec „Bulletin  
Officiel“ ..... „ 6.60
- 2 fois avec assurance  
accidents ..... „ 7.80
- 1 fois avec assurance  
accidents ..... „ 5.40

Chèques postaux N<sup>o</sup> 11 c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.



### Le Président de la Confédération parle au peuple suisse

Voici l'exposé que M. Etter, président de la Confédération suisse, a fait samedi à la radio, sur la situation internationale actuelle :

Le Conseil fédéral n'ignore pas le profond retentissement qu'ont eu en Suisse les événements de ces derniers jours, c'est-à-dire l'entrée des troupes allemandes en territoire tchécoslovaque, et la disparition de la Tchécoslovaquie en tant qu'Etat indépendant. Parce qu'il comprend et partage les sentiments du peuple suisse, il m'a chargé de vous exposer brièvement ce qu'il pense de la situation internationale.

La Confédération suisse entretenait avec la Tchécoslovaquie les mêmes relations d'amitié qu'avec tous les autres Etats. L'heure est trop grave pour parler de l'importance des échanges commerciaux qui s'opéraient entre les deux pays. Nous devons d'ailleurs espérer que se maintiendront dans une large mesure nos rapports économiques avec les territoires tchécoslovaques maintenant rattachés à l'Allemagne.

Dans l'ordre politique, les changements survenus en Europe orientale ne touchent en rien le régime traditionnel de nos relations extérieures. Nous restons conscients, comme nous l'étions hier, des droits et devoirs qui découlent de la neutralité de notre Etat. C'est pourquoi le Conseil fédéral n'a pas cru devoir prendre, en raison des derniers événements, des mesures d'ordre militaire ou autre.

Toujours calme et vigilant, il suit l'évolution de la situation internationale qui, malheureusement, demeure troublée de diverses façons. Nous aimons cependant à croire que les différends entre nations pourront être aplanis dans un esprit de paix et de conciliation.

Le Conseil fédéral sait le peuple suisse fermement décidé, avec lui, à défendre l'indépendance et la neutralité du pays en toutes circonstances et dans la pleine mesure de ses forces. Nous savons que chaque citoyen est résolu à faire bravement tous les sacrifices pour conserver au pays son indépendance et sa liberté, au milieu des dangers de l'heure présente. Salulaire est le péril qui incite un peuple libre, indissolublement forgé par les siècles, à prendre conscience de sa mission providentielle, de sa force et de sa grandeur morales et à se tenir toujours prêt au sacrifice suprême. Le peuple suisse et son gouvernement sont pleinement conscients de la grande responsabilité découlant de l'obligation de transmettre aux générations futures l'héritage d'un glorieux passé.

C'est pourquoi nous considérons d'un cœur calme et assuré tous les événements qui s'inscrivent aujourd'hui dans l'histoire des peuples. Demeurons unis, résolus et forts, et la Providence qui, jusqu'à présent, a veillé si visiblement sur notre pays, continuera de nous protéger.

### Nouvelles résumées du canton

**Agrandissement de la cabane Bétemps.** — Il a été décidé d'agrandir la cabane Bétemps, et les plans et cahiers des charges à ce sujet peuvent être consultés soit chez M. Werlen président de la section du CAS de Brigue soit chez M. Alphonse de Kalbermatten, architecte à Sion.

**Agnès Favre a été libérée.** — La détenue Agnès Favre, qui eut ses heures peu célèbres dans sa fameuse odyssée avec l'assassin Duboin, a été libérée et est rentrée dans sa famille. Espérons qu'elle réfléchira sur les conséquences de sa conduite passée et reviendra définitivement dans le bon chemin, car il n'est jamais trop tard pour bien faire.

**Remaniement parcellaire à Charrat.** — Ensuite d'une réunion de propriétaires tenue dernièrement à Charrat sous la présidence de M. Thomas, préfet du district, il a été décidé de procéder au remaniement parcellaire d'une superficie d'environ 200 Ha de terrains de la plaine. Le projet de remaniement a été élaboré par le Conseil communal de Charrat et MM. Muller ingénieur cantonal et Adrien Vérollet géomètre présenteront leurs rapports à ce sujet.

Un comité composé comme suit a été désigné : MM. Jules Sauthier président ; Denis Chappot vice-président ; membres : MM. Adolphe Chappot, Denis Lonfat, Emile Magnin, Denis Dorsaz, Pierre Luy, Louis Lonfat, tous de Charrat, et Cageux de Fully.

## La raison du plus fort!...

Le nouveau coup de force à l'actif de la toute-puissante Hitlérie, de cette puissance qui, il y a juste vingt ans, était si l'on peut dire à la merci des pays qu'elle nargue aujourd'hui de façon si provocante, ne peut qu'éveiller chez tout bon Suisse patriote sincère, de profonds sentiments de tristesse ainsi que la plus grande inquiétude.

Ah, oui ! quelle triste ironie pour les Alliés que leur victoire de 1918 et comme cette pensée que le Rhône a reproduite dernièrement se trouve réalisée :

« Vingt ans après sa capitulation, l'Allemagne a gagné la guerre et, formidablement armée, tient aujourd'hui entre ses mains le sort du monde civilisé. »

En moins de trois ans elle a son actif, sur le terrain international : l'occupation de la Rhénanie en 1936, l'Anschluss de l'Autriche en mars 1938, le rattachement des Sudètes en septembre suivant, et aujourd'hui le gros morceau : l'absorption d'un pays entier.

Et ce n'est certainement pas fini. Ainsi, la Tchécoslovaquie a été envahie en moins d'une semaine, et cela sous la forme d'une promenade militaire.

Oui, si les millions de morts belges, français, anglais, américains, voire italiens, de 1914 à 1918, pouvaient parler, quelles clameurs de révolte et d'indignation n'entendraient-ils pas surgir de leurs tombes !

L'angoisse et la consternation règnent en ce moment chez tous les esprits et les peuples épris d'indépendance et de liberté.

Et ce qui révolte le plus c'est de constater qu'on n'a pas su ou pas voulu comprendre — ceci s'applique surtout à l'Angleterre — qu'il ne fallait pas tellement avoir d'égards pour un pays qui prend les traités signés pour des chiffons de papier et la parole donnée pour une moquerie.

Croira-t-il encore désormais, le Chamberlain de Munich, aux assurances et promesses formelles d'un Hitler ?

Une telle question ne peut donc plus se poser, mais en attendant ce sont la France et l'Angleterre qui ont été à nouveau roulées.

Et pour nous autres Suisses, nous n'avons plus qu'à tirer froidement les conclusions que nous dicte cette cruelle leçon des choses.

Pour nous, si les deux grands pays démocratiques précités se trouvent chaque fois devant un nouveau fait accompli, ils ne devraient pas trop s'étonner, car c'est leur faiblesse et leur manque de cohésion qui n'a pu que favoriser l'appétit de l'Allemagne.

L'Angleterre, avec ses réticences et ses hésitations, n'a pas toujours été pour son alliée la

France ce que celle-ci aurait été en droit d'exiger.

Il ne faut pas trop s'étonner non plus si la Tchécoslovaquie s'est laissée prendre dans les bras du Reich.

En septembre 1938, elle a été bel et bien lâchée par ses alliés occidentaux, et si ceux-ci n'avaient pas flanché alors, ils auraient aujourd'hui avec eux le pays qui est actuellement sous la botte du Führer.

Toujours, en effet, on a ménagé l'Allemagne comme une enfant gâtée. Déjà en 1918, on a eu peur de porter la guerre sur son terrain, de sorte que ce pays, malgré sa défaite, n'a pas eu un pouce de terrain dévasté.

Ah ! si une grande partie de son territoire avait été mise à feu et à sang comme ce fut le cas pour plusieurs départements français, peut-être bien que l'orgueil et l'ambition de ce peuple ne se seraient pas gonflés démesurément.

Il ne faut pas oublier non plus que ce pays s'est enrichi en faisant une fausse faillite. Ses dettes, il les a payées au moyen de chiffons de papier, et aujourd'hui, par ses coups d'Etat répétés, il constitue non seulement un danger permanent pour la paix mondiale, mais oblige les petits pays pacifiques à s'armer à outrance.

Est-ce que nous aurions vraiment besoin de si formidables dépenses militaires, nous, en Suisse, si nous n'avions pas ce perpétuel cauchemar que nous causent les deux puissances totalitaires qui nous entourent ?

C'est bizarre, mais en ce qui concerne la France, ces inquiétudes n'existent pas. C'est que nous sommes certains qu'aucun danger nous menace de ce côté-là, et nous pouvons rendre ici une fois de plus l'hommage d'admiration et de sympathie à nos voisins de l'Ouest que nous regrettons de ne pouvoir décerner à ceux du Nord, du Sud et de l'Ouest.

Et voilà, nous en arrivons devant un fait triste et grave à la fois pour nous : les petits pays indépendants disparaissent peu à peu.

La fable du bon Lafontaine est plus que jamais à méditer de nos jours : *La raison du plus fort...*

Il ne nous reste donc qu'à nous tenir prêts. Vigilance surtout en ce qui concerne l'infiltration étrangère, et union toujours plus solide entre tous les Suisses afin de maintenir ce lien du Grutli scellé par plus de six siècles d'existence.

Il faudra prouver à tous ceux qui seraient tentés de nous envahir que le peuple suisse et son armée ne font qu'un et que nous entendons rester les maîtres chez nous. Z.

## Encore la tuberculose

(Retardé.) — En remerciant M. le Dr Betchov, président de la Ligue antituberculeuse genevoise, qui a bien voulu nous permettre de publier une partie de son rapport, nous recommandons chaleureusement ces lignes à toutes personnes qui s'intéressent à l'effort antituberculeux.

La lutte contre la tuberculose, dont les résultats sont déjà réjouissants, continue d'évoluer. L'expérience des années, la mise au point de nouvelles vues scientifiques demandent une adaptation continuelle. Si les principes fondamentaux de notre action ont été établis avec suffisamment de prudence pour que rien ne soit à abandonner, on voit néanmoins que l'effort principal tend à se porter sur la prévention de la contagion grave et sur le dépistage précoce de la maladie. Ce dépistage, dont une réalisation éloquente vous est connue sous la forme de l'examen radiologique des jeunes hommes avant leur entrée au service militaire, demanderait sans doute à être étendu. Pourquoi le limiter, si l'on veut se placer au point de vue de l'intérêt de tous, aux recrues, aux sportifs, aux candidats à certains emplois publics ?

De plus en plus, on voit dans les cantons et les pays voisins ce souci de dépistage se traduire par la fondation de centres adéquats. Je crois que c'est dans ce domaine que nous attend une tâche des plus fructueuses et que nous aurons, dans des temps prochains, à chercher une solution : organiser un centre de dépistage de la tuberculose, s'adressant à des couches aussi étendues que possible de la population.

L'événement principal d'une de ces dernières années a été la collecte du 1er Août dont le produit était cette fois destiné aux œuvres anti-tuberculeuses de la Suisse. Le produit de la vente des cartes et insignes a atteint fr. 410,000.— pour la Suisse entière. Les cantons ont reçu le compte exact de l'attribu-

tion qui leur revient. Celle-ci s'est faite sur les bases suivantes :

40 % du produit net a été distribué proportionnellement au nombre d'habitants, 40 % selon les dépenses engagées dans chaque canton dans la lutte antituberculeuse au cours des années précédentes, enfin 20 % est allé encourager la lutte dans les cantons où, faute de moyens suffisants ou pour d'autres raisons, elle n'avait pu être suffisamment développée jusqu'ici.

Dans l'évolution de la tuberculose on observe un déplacement net de la mortalité vers les classes d'âge avancé ; c'est-à-dire l'amélioration statistique ressortissant de la comparaison des périodes de 5 ans est surtout accusée pour les jeunes. Ainsi, de 1921 à 1925 il mourait de tuberculose 2650 personnes entre 15 et 19 ans ; il en mourait 1500 en 1931-35. Au-dessus de 70 ans, on trouve les chiffres 1700 et 1730.

Ces données, tirées d'un article du Dr F. Kaufmann dans le bulletin du Service fédéral d'Hygiène publique, se rapportent à la Suisse entière. Elles montrent que c'est la tuberculose du jeune âge qui diminue de façon réjouissante, celle de l'âge mûr et surtout des vieillards restant stationnaire. Qu'est-ce à dire, si ce n'est que les dispositions actuelles de la lutte contre la tuberculose, codifiées dans la loi fédérale de 1928, font sentir leurs effets sur les jeunes classes ? Il y a aujourd'hui moins de contagion et de causes d'aggravation chez les jeunes, moins de cas graves autour de la tuberculose, tandis que les contagions du passé se font sentir jusqu'à l'âge avancé par un nombre de décès sans changement par rapport aux périodes quinquennales antérieures.

La différence entre les cantons est encore considérable : pour 1935, Lucerne a l'index le plus favorable, avec 6,8 ; le Valais occupe la place la moins

## RELATIONS TOURISTIQUES INÉQUITABLES

Sous ce titre, nous lisons les lignes suivantes tout à fait justifiées, parues dans un récent numéro de la « Revue suisse des Hôtels » :

De renseignements parus dans la Feuille officielle italienne sur le développement du commerce extérieur de l'Italie, il ressort que les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Italie figurent en second rang et forment pour ce pays un des plus gros postes actifs. Avant nous, il n'y a que l'Argentine qui a un excédent d'importation de 17 millions de lires. Par contre, la balance commerciale de l'Italie est nettement passive envers l'Allemagne (998 millions de lires), l'Amérique (54 millions de lires), la Pologne et l'Angleterre, pour ne citer que les pays les plus importants.

A propos des chiffres concernant la Suisse, les données italiennes sont confirmées par les constatations que l'on peut faire grâce aux statistiques de notre commerce extérieur. On constate en effet que nos importations d'Italie s'élèvent à 116 millions de francs annuellement, alors que nos exportations ne sont que de 91 millions de francs ; c'est donc pour la Suisse un passif net de 15 millions.

L'on pourrait penser, puisque nous sommes un de ses bons clients, que l'Italie a envers nous une attitude amicale et qu'elle est prête à nous accorder des facilités dans d'autres domaines. Nous pensons évidemment à nos relations touristiques qui, depuis de nombreuses années déjà, sont peu satisfaisantes et qui tendent à devenir chaque jour moins réjouissantes.

L'accord que nous avons conclu avec notre voisine transalpine, accord qui est encore en vigueur actuellement, fixe un montant limité de devises par touriste. Mais cet accord n'a pas répondu à ce qu'on attendait de lui du côté suisse, car les autorités italiennes n'en ont pour ainsi dire pas tenu compte, et se sont efforcées systématiquement à accumuler les difficultés pour la remise de passeports collectifs ou même de simples passeports à des touristes.

Cette attitude hostile envers la Suisse est d'autant plus fâcheuse et a des conséquences économiques d'autant plus grandes que le trafic touristique entre la Suisse et l'Italie est resté stable, et comme il est nettement en faveur de l'Italie, nous devons ajouter au passif de notre balance commerciale le passif considérable du trafic touristique.

On peut difficilement prouver matériellement la pression exercée par les autorités italiennes sur leurs ressortissants, car ceux-ci se gardent d'exposer à nos hôteliers ou à nos agences de voyages les raisons qui les forcent à renoncer à leur voyage en Suisse. Ils ne veulent pas, et on les comprend, s'attirer des désagréments ou risquer de voir prendre contre eux des mesures officielles de quelque ordre que ce soit, mais le fait est que les Italiens sont systématiquement empêchés de sortir de leur pays. On voit de fidèles clients qui venaient régulièrement faire des séjours soit dans nos stations de sport, soit dans nos stations de cure, qui ne reviennent plus, sans donner aucune raison. Cet hiver encore, de nombreux hôtels avaient eu leurs chambres retenues par des Italiens et peu de jours avant les fêtes ces chambres ont été décommandées sans qu'on nous donne d'explications.

Etant donné cette situation anormale, surtout du fait que nous sommes un des meilleurs clients de l'Empire romain, ne serait-ce pas le moment de convoquer les représentants du gouvernement de ce pays et de discuter pour mettre fin à la disproportion existant dans nos relations économiques ? Comme cela a déjà été proposé et souvent répété à Berne par nos organisations touristiques, la Suisse ne doit pas hésiter à conclure un nouvel accord avec sa voisine du sud, accord qui ne doit laisser aucun point dans l'ombre. Puisque le fait d'avoir fixé le montant en devises que chaque voyageur peut emporter ne semble pas devoir favoriser la venue d'hôtes italiens en Suisse, il faudrait pouvoir se mettre d'accord sur un montant global annuel et avoir la garantie que chaque voyageur pourra obtenir sans difficulté les devises auxquelles il a droit. La Suisse a tout intérêt et désire vivement avoir des relations amicales avec l'Italie, mais il faut une fois prendre carrément position contre l'exploitation de notre bonne volonté et il faut aussi protéger nos finances.

Finalement, c'est sur la réciprocité que sont basées les bonnes relations économiques entre Etats indépendants.

Enviabilité avec 20,4 (ensemble de la Suisse : 10). Qu'il nous soit permis ici de saluer les efforts qui se font à l'heure actuelle dans ce dernier canton pour la création de Ligues, d'établissements de cure, de dispensaires.

Comité de la Ligue antituberculeuse du district d'Entremont, Valais.

**Le dernier entraînement de nos matcheurs,** déroulé à Lucerne par un temps de pluie et de neige et vent, n'a pas donné des résultats bien favorables.

Aucun tireur n'a atteint 1100 points. Le plus fort est Grünig avec 1095. Viennent ensuite Zimmermann 1089, Reich 1088, Eichelberger 1083, Horber 1082, etc. Hartmann a 1072.

**Les armoiries pontificales.** — Le pape Pie XII a choisi les armoiries pontificales dont le symbole souligne éloquentement la tâche qu'il s'est assignée : on aperçoit sur un fond d'azur une colombe blanche tenant dans son bec un rameau d'olivier.

**VALAIS****Le printemps du calendrier...**

Il a commencé aujourd'hui 21 mars, à 13 h. 29 min., par l'entrée du soleil dans le signe du Bélier, moment qui marque l'équinoxe de printemps, savoir l'égalité de durée du jour et de la nuit.

Les jours continuent cependant leur marche ascendante jusqu'au solstice d'été.

Quant au froid qui se maintient avec la neige de ces jours passés, il contribuera à retarder la végétation, et ce facteur ne peut être que de bon augure pour la campagne, car il est reconnu qu'une année tardive est moins sujette au gel.

L'année dernière, à cette époque, les abricotiers et certains poiriers bourgeoñaient déjà.

**Ligue antituberculeuse du district de Martigny**

Elle tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 26 mars à 16 h. 30, au Cinéma Etoile à Martigny.

Cette assemblée est non seulement ouverte aux membres de la Ligue, c'est-à-dire aux personnes qui ont versé lors de la collecte la cotisation minimale annuelle de fr. 1.—, mais à tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre philanthropique. Cette réunion sera suivie d'une conférence du Dr L. de Weck, médecin phthisiologue à Montana, avec projection de 3 films, dont deux sonores, que l'on fait venir de Paris pour la circonstance : « Signaux d'alarme » et « Savoir se nourrir ».

Nous rappelons que le Comité de la Ligue antituberculeuse est constitué comme suit : Président : M. le Dr H. Veuthey ; vice-président : M. Joseph Emonet ; secrétaire-caissier : M. Albano Simonetta ; membres : M. Albano Fama, conseiller d'Etat, M. le Rév. Prieur Cornut, MM. les Drs Charles Broccard et Léon Ribordy, MM. Edouard Arlettaz et Henri Caron.

**Fleurs de fraisières... gelées !**

On nous a apporté des fleurs de fraisières gelées !... Ces fleurs, dont la trop grande précocité est due au beau temps du début de mars, proviennent d'une fraisière appartenant à M. Eloi Roduit à Mazembroz (Fully).

**Pour ceux qui ne voient pas**

Sur les 120 aveugles, dont beaucoup de vieillards, qui vivent en Valais, 70 environ sont soutenus actuellement par la belle œuvre qu'est l'Association cantonale valaisanne pour le bien des aveugles.

Fondée en 1932, à Sierre, sur l'initiative du colonel Souvairan, de M. le Rd curé Pont et du Dr Broccard, cette association a pour but :

1. de faciliter aux enfants aveugles leur admission dans un établissement approprié à leurs besoins et à leurs aptitudes,
2. de subventionner les apprentissages des jeunes aveugles,
3. de participer aux frais de séjour dans les hôpitaux ophtalmiques,
4. d'aider éventuellement à l'achat de lunettes,
5. de distribuer des secours aux aveugles nécessiteux.

Depuis sa fondation, elle a alloué pour environ 30.000 francs à ces divers titres.

Elle reçoit des membres payants dans l'ordre suivant : 1. membres ordinaires avec une cotisation annuelle minimum de fr. 2.— ; 2. personnes morales s'engageant à un versement annuel minimum de fr. 10.— ; 3. membres perpétuels qui font un versement unique de fr. 25.— au moins ; 4. membres bienfaiteurs qui font un versement unique de fr. 100.— au moins.

Les cotisations et dons sont à verser sur le compte de chèques postaux du Crédit Sierrois, à Sierre, II c 123, en indiquant au verso du coupon : « Pour les aveugles ».

Le Comité cantonal est aidé dans son travail par des comités régionaux et par le Service social de l'Association valaisanne en faveur des infirmes et anormaux.

M. le Rd Doyen Pont, à Sierre, est président honoraire de l'œuvre. Le bureau du Comité cantonal est composé de : M. le Dr chanoine Pitteloud, à Sion, président ; Mme Dr Claudin-Perrin, à Brigue, vice-présidente ; M. Jean Ruedin, directeur, à Sierre, caissier ; M. Marius Berguerand, à Sierre, secrétaire ; M. le notaire Charles Allet, à Sion, membre adjoint.

Les comités régionaux ont été constitués à Monthey, St-Maurice, Martigny, Sion, pour Sion, Hérens et Conthey, à Sierre, à Loèche, à Viège, à Brigue.

L'Association cantonale valaisanne pour le bien des aveugles était donc une œuvre éminemment utile, car y a-t-il quelque chose de plus navrant qu'un enfant qui ne verra jamais le visage de sa mère et qu'un adolescent qui s'enfonce dans la nuit noire, sans fin ? Que chacun lui adresse ce jour-même son inscription et son obole. Les aveugles verront son cœur à travers sa charité et en auront leurs heures illuminées.

**Fête cantonale des Musiques valaisannes**

3-4 juin 1939

Les manifestations ne feront pas défaut en Valais cette année : le chant, la musique, la gymnastique auront leur fête cantonale à une quinzaine de jours d'intervalle l'une de l'autre. Les festivals de musique, les diverses compétitions sportives, par ailleurs, accapareront l'attention de toute la population, en particulier de tous ceux qui cherchent un dérivatif à leurs occupations et à leurs soucis journaliers.

L'une des manifestations appelée à avoir beaucoup d'écho... — et pour cause — sera la fête cantonale des musiques qui aura lieu, comme on le sait, à Monthey, les 3 et 4 juin prochains. Organisée sous les auspices de l'Harmonie de Monthey et de la Lyre montheyssanne, elle promet d'ores et déjà d'attirer dans la grande cité du Bas-Valais, tout ce que notre canton et les régions voisines comptent de mélomanes. La participation des sociétés sera nombreuse. Le Haut-Valais, en particulier, donnera à fond. Quant au programme musical de ces deux journées, si l'on se rapporte aux progrès incontestables accomplis par nos divers corps de musique au cours de ces dix dernières années, il promet de bons instants aux auditeurs.

Il sera donc nécessaire que l'on inscrive soigneusement dans son aide-mémoire la date des 3-4 juin 1939. Ce sera une fête à ne pas manquer.

Le Comité de presse.

**Un audacieux coup de main**

(Inf. part.) — A la tombée de la nuit de dimanche, sur la route cantonale, au lieu dit « La Croix des Morts », un honorable citoyen de Chamouson rentrait d'Ardon tenant sous le bras un paquet de victuailles qu'il avait achetées dans ce village.

Soudain surgit derrière lui un cycliste, qui, en un rapide coup de main, lui subtilisa le paquet et s'enfuit sans que la victime de ce tour, pour le moins audacieux, eut pu se défendre, poursuivre ou même connaître l'astucieux voleur qui disparaissait dans la nuit.

**Une belle journée patriotique à Sion****L'inauguration du drapeau de la Société valaisanne des Chauffeurs militaires et Troupes motorisées**

Ce fut une magnifique et édifiante journée patriotique que celle déroulée dimanche à Sion et qui, tout en coïncidant avec la 2e assemblée annuelle des délégués des sections romandes de l'A. R. T. M. (Association romande des troupes motorisées) a vu l'inauguration du drapeau de la Section valaisanne des chauffeurs militaires et troupes motorisées (S.V.C.M.).

Nombreux et fidèles à l'appel, les délégués romands en civil et les membres de la Section valaisanne en tenue militaire, se trouvent à 8 h. devant l'Hôtel de la Planta d'où un cortège partira aussitôt pour l'église de St-Théodule.

Là on assistera à l'office divin, à la suite duquel a lieu la bénédiction du drapeau, donnée par M. le chanoine Voirol, aumônier du Régiment 6.

Cette pieuse cérémonie accomplie, les participants sont licenciés jusqu'à midi, pendant qu'au carnotzet de l'Hôtel de la Planta se déroulera

**L'assemblée des délégués**

présidée par M. Jean Henrioud, de Lausanne. Ce dernier dirigera les débats avec la maîtrise et le savoir-faire d'un « as » en la matière.

Il n'oublia personne et saura souligner avec un vrai bonheur la réception dont, ainsi que ses collègues, il est l'objet aujourd'hui de la part de « ces amis valaisans ». M. Henrioud a des mots spéciaux pour le bon papa Luginhühl de Sion, « l'âme, si l'on peut dire, de notre journée ».

Les délégués sont très touchés du souvenir consistant en un beau lien de serviette offert par leurs collègues valaisans.

Nous constatons que la section valaisanne est représentée à cette assemblée par trois délégués : MM. Siméon Gaillard, Jean Luginhühl et Florus Zufferey.

Après adoption du protocole de la dernière assemblée tenue à Lausanne en février 1938, l'on décide entre autre que l'assemblée de 1940 aura lieu le 10 mars à Genève, date qui coïncidera avec le Salon de l'Automobile. L'idée d'un rallye à organiser en cette occasion et qui aurait pour but Genève est aussi retenue.

Le rapport présidentiel de M. Henrioud rend notamment un hommage ému aux camarades défunts de l'Association et rappelle tout particulièrement la mémoire du colonel Roger de Diesbach, membre d'honneur de l'Association.

L'assemblée observe la minute de silence d'usage envers ces disparus auxquels sont associés les malheureux aviateurs suisses tombés dans le canton de Schwytz et les 4 récentes victimes de l'avalanche du Wildhorn.

Il est donné ensuite connaissance d'une lettre de M. Henrioud de Martigny suggérant d'adresser à Thoune la liste de tous les chauffeurs de l'Association romande afin que les chauffeurs militaires suisses puissent éventuellement avoir recours à eux en cas de besoin. Cette lettre est saluée de l'approbation unanime.

Le Comité romand, dans lequel notre canton est représenté par M. Franz Praz, de Nendaz, actuellement à Lausanne, est confirmé. Il sera composé comme suit pour la période 1939-40 :

MM. Jean Henrioud, président ; E. Jaquet, vice-président ; J. Panchaud, caissier ; M. Ramuz, secrétaire ; H. Neuverth, archiviste ; R. Escoffier, membre adjoint ; autres membres adj. : MM. F. Praz (Valais) ; P. Favre (Vaud) ; G. Bise (Fribourg) ; A. Leuenberger (Neuchâtel).

M. Jean Luginhühl, de Sion, est désigné comme membre de la commission sportive et M. Siméon Gaillard suppléant.

Diverses questions donnent encore lieu à quelques discussions, puis, vers midi, M. Henrioud lève la séance par des recommandations bien paternelles et par ce joli jeu de mots où sont spirituellement utilisées les lettres initiales des abréviations de la S.V.C.M. et de l'A. R. T. M. :

« Si le Vin Chante Malicieusement,  
« Attention ! Roule Très Modérément ! »

**Le banquet et l'inauguration du drapeau**

Vers midi et demi, un banquet des plus soigné réunissait dans la belle salle de l'Hôtel de la Planta, délégués et invités au nombre de 120 environ. La fanfare « La Caecilia » d'Ardon, sous la direction du maestro Novi, agrémenta cette partie gastronomique et la partie oratoire qui s'ensuivit par ses vraiment excellentes productions.

Ce sera M. le capitaine Edmond Gay qui, pour la circonstance, assumera en maître les fonctions de major de table et ouvrira la série des discours par de gentilles paroles de bienvenue, saluant au nom de la section du Valais de l'A. R. T. M. délégués et invités. Personne ne fut oublié. A la table d'honneur, M. Frédéric Luginhühl, revêtu du vieil uniforme militaire de 1914, est entouré de MM. le colonel Schwarz, commandant de la brigade 10, Fama, président du Conseil d'Etat, l'appointé J. Henrioud, président de l'A. R. T. M., du colonel Schafner, de l'Etat-Major général suisse.

Ce fut M. le chanoine Voirol, capitaine aumônier du Régiment 6, qui ouvrit la série oratoire par un toast magnifique et émouvant à la Patrie. Relevant le symbole de cette journée, M. Voirol rappela la

leçon des Thermopyles, où les Grecs, par leur courage et leur foi, réussirent à triompher d'un ennemi immensément puissant. Si la Suisse devait être à nouveau envahie, la foi et le courage de nos ancêtres devront aussi nous servir d'exemple. Pour repousser Charles le Téméraire à Grandson et à Morat, l'armée suisse était composée de Zurichois, Bernois et autres Confédérés auxquels s'étaient joints des femmes et des enfants même.

Ce fut avec un vif intérêt que l'on écouta les magnifiques et émouvantes paroles de l'aumônier du Rég. 6, mais ce fut une vraie ovation lorsqu'il termina par ces mots qu'il adressait à tout étranger qui serait tenté d'assaillir la Suisse : « Venez la prendre, nous saurons la défendre ! »

Diverses lettres d'excuses furent ensuite communiquées à l'assemblée, toutes plus charmantes les unes que les autres : le colonel Valotton, le colonel Jordy, le lieutenant-colonel Giroud commandant du Régiment valaisan, le major Gollut, etc.

Puis ce fut la touchante et édifiante cérémonie de l'inauguration du nouvel emblème qui fit l'apparition dans la salle porté par le Sgt. Léon Besson de Saxon, l'escouade accompagnant le drapeau étant commandée par M. le capitaine Lorétan, président de la Section valaisanne des Officiers.

M. Voirol définit ici en termes touchants la signification de ce beau drapeau dont le dessin a été conçu par le caporal Franz Praz, fils de l'architecte bien connu.

Au nom de la section valaisanne des sous-officiers, le parrain du baptisé de ce matin, le caporal Gessler de Sion remit une channe au président de la S.V.C.M. et prononça un gentil compliment de circonstance. A son tour, M. Panchaud, au nom de la Section vaudoise de l'A. R. T. M., la marraine, offrit une channe en sa qualité de marraine.

Ajoutons que la fanfare « La Caecilia » rehaussait par ses productions appropriées tout l'éclat de cette belle cérémonie.

M. le conseiller d'Etat Fama, chef du Département militaire, apporta ensuite le salut officiel du Gouvernement valaisan et rappela que ce dernier attache sa grande importance à la question de la motorisation de notre armée. C'est là un des facteurs de toute actualité et appelé à jouer le plus grand rôle dans la défense de notre pays.

Le mâle discours de M. Fama fut vigoureusement applaudi et la fanfare le salua en jouant la Marche du Régiment valaisan.

Le colonel Schafner, remplaçant le colonel commandant de corps Guisan retenu à Berne en raison des événements mondiaux, salua à son tour le nouveau drapeau, puis le colonel brigadier Schwarz, dans un discours de vrai et grand chef militaire, exalta l'auditoire par des paroles d'énergie et de réconfort. Faisant allusion à une idée reprise par M. le capitaine Edmond Gay au cours du discours de ce dernier, le chef de la brigade 10 releva les belles paroles prononcées jeudi dernier à Bâle par le conseiller fédéral Obrecht : « Le pays, quel qu'il soit, qui voudra nous attaquer, subira la guerre. »

M. Schwarz pense bien que ni M. Motta, ni M. Ehrli, ni M. Baumann, ni M. Minger, ni aucun chef de Suisse n'aurait et n'ont eu à aucun moment la moindre pensée de faiblesse en ce qui concerne la défense du pays.

M. Schwarz nous rappela à la vigilance et à la prudence, car un peuple vaut surtout par sa force morale, et notre neutralité ne vaudra que par notre valeur et notre volonté de nous défendre jusqu'au bout. L'armée suisse, c'est le peuple suisse : ces deux ne font qu'un. Toucher à l'un c'est toucher à l'autre.

On entendit encore le capitaine Tardy, de Lausanne, remplaçant le colonel Jordy chef d'armes des troupes élèges, puis l'appointé Henrioud, qui, dans un compliment tout plein de délicatesse, rendit hommage au capitaine Lorétan, au papa Luginhühl, en un mot à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée, laquelle, dit-il, restera une date inoubliable pour l'A. R. T. M.

M. Henrioud rappela tout ce que l'on exige du chauffeur militaire : prudence, discrétion, sobriété, connaissance de toutes les autres armes indépendamment des connaissances techniques pour la conduite et la réparation de son véhicule, prudence pour la conduite la nuit, connaissances de la géographie du pays, etc.

Parlèrent encore M. G. Bise au nom de la section fribourgeoise, Leuenberger au nom de Genève, Panchaud (Vaud) et Jean Stamm de Genève.

M. Luginhühl offrit au chanoine Voirol un joli calice, et un gobelet à M. Fr. Praz.

Puis cette journée mémorable s'acheva par un cortège qui, après avoir défilé en ville conduit par la « Caecilia », aboutit derrière la Cathédrale où furent déposées deux superbes gerbes en souvenir des soldats morts pour la patrie.

Bref, dimanche restera une date à inscrire en lettres d'or dans les annales de la Section valaisanne des chauffeurs militaires du Valais et du pays romand.

Disons aussi, pour compléter cette trop courte relation, que samedi soir, une soixantaine de membres avaient apprécié une raclette servie au local de la S.V.C.M. au Café de l'Ouest, dont le tenancier bien connu, M. Stalder, n'est autre que le premier président, fondateur en 1935, de la Société valaisanne des chauffeurs militaires.

**SIERRE****Ligue antituberculeuse du district**

Conférence J. Stéphanie

Le comité de la Ligue antituberculeuse du district de Sierre avait fait appel à M. le Dr Stéphanie de Montana pour éclairer la population sur la tuberculose, son dépistage, son diagnostic, son traitement.

L'habile praticien a expliqué avec clarté et précision comment la maladie se développe, comment on peut la décèler et quel est le traitement qu'elle impose. Puis il a parlé du dispensaire qui va être créé à Sierre durant le courant du mois d'avril et dont la direction particulière sera assumée par M. le Dr Stéphanie lui-même. Dès que les différentes questions qui régissent son fonctionnement seront mises au point par les organes compétents, la Ligue en informera le public par la voie des journaux.

La conférence a été illustrée par une cinquantaine de clichés montrant les heureux effets que l'on peut obtenir par un traitement rationnel de la maladie.

Un très nombreux public évalué à 300 personnes environ a souligné par des applaudissements nourris l'intérêt qu'il a porté au magistral exposé de M. le Dr Stéphanie. Au nom de tous les auditeurs, M. le préfet de Werra a remercié le distingué docteur, son confrère.

**Assemblée générale**

L'assemblée générale de la Ligue, convoquée après la conférence, avait à se prononcer sur la modification de l'art. 13 des statuts. Par suite de l'heureuse fusion de l'Œuvre des colonies de vacances avec la Ligue antituberculeuse du district, la proposition a été faite d'élargir le comité afin de permettre à l'œuvre des colonies de vacances d'avoir une représentation équitable au sein du nouvel organisme. Voici les noms des 4 nouveaux membres nommés par acclamation : MM. le Doyen Pont, François de Preux, Dr Besse et Georges de Sépibus.

De nombreuses personnes ont profité de l'occasion pour donner leur adhésion à la Ligue qui groupera bientôt toutes les familles du district. Ajoutons que les cotisations et les dons volontaires peuvent être versés sans frais sur le compte de chèques II c 1673. C. B.

**MONTHEY****Soirée annuelle de la Société féminine de gymnastique « La Gentiane »**

C'est toujours avec plaisir que nous répondons à l'aimable invitation de la « Gentiane » à sa soirée annuelle.

Samedi soir, dans la salle du Cerf, un public assez nombreux avait tenu d'assister à cette soirée pour témoigner toute sa sympathie à ce gentil groupement féminin.

Un programme copieux, composé et dirigé par M. Wirz, moniteur, et très bien compris, nous a enchantés. Tous les numéros, dont quelques-uns très durs et difficiles, ont été bien exécutés : Ecole du corps, exercices à mains libres ; la Baguette française, enlevé avec grâce et brio par cinq jeunes filles dans un costume des plus seyant ; des poses admirables par toute la section en grandes tuniques blanches avec des jeux de lumières ; un très joli ballet rythmique ; et, en solo, Mlle C. Duchoud, dans la valse « Aimer, boire et chanter », nous a une fois de plus charmé par sa grâce et sa souplesse.

Voici pour la première partie.

Mme Ginella, présidente, remercia tous ceux qui avaient, en assistant à la soirée, témoigné leur sympathie. Elle remit ensuite une récompense pour 10 ans d'activité à Mmes Mischler-Luy ; Bosi-Luy et Mlle L. Descartes.

Après l'entr'acte, le « Chêne » interpréta avec succès une pièce en un acte de Mollet-Vieville : « A la loupe ». Très bonne mise en scène de Mme Renaud.

Le programme se termina par un ballet, « Garde à vous », qui fut aussi bien exécuté, mais on sentait chez ces dames la fatigue occasionnée par le très gros effort qu'elles durent fournir pendant la première partie.

L'orchestre Mickey, qui avait accompagné les ballets et préliminaires et s'était produit pendant les entr'actes, fit tourner les couples jusqu'au petit jour.

**Montre en or**

La direction de l'usine de Monthey de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle a remis à MM. Jean Schopfer et Sylvain Gollut la traditionnelle montre en or pour leurs vingt ans de service.

Nous adressons aux deux heureux bénéficiaires nos sincères félicitations.

**Assemblée de l'Union commerciale**

Dimanche après-midi se tiendra à l'Hôtel du Grand St-Bernard, à Martigny-Gare, l'assemblée annuelle de l'Union commerciale valaisanne.

**La lutte**

contre l'artériosclérose doit commencer avant que le mal se déclare. Prenez garde aux premiers symptômes : vertiges, congestions, saignements de nez, apparition de migraines, sentiment de torpeur le matin au lever. N'attendez plus, mais faites chaque année au moins une cure d'Arterosan. C'est une petite somme que vous sacrifiez à votre santé, pour une heureuse vieillesse et pour une plus longue vie. C'est aussi un remède sûr contre les troubles de l'âge. Arterosan abaisse la pression sanguine et supprime les palpitations, calme le cœur, règle la circulation du sang, donne de l'appétit, régularise la digestion, purifie l'intestin. D'autre part, il est agréable à prendre, exempt de goût d'aïl et ne provoque aucun renvoi.

Demandez Arterosan chez votre pharmacien, en boîtes à fr. 4.50, suffisant pour une semaine. Si vous prenez la grande boîte à fr. 11.50, pour une cure complète de trois semaines, vous économiserez fr. 2.—. Une brochure détaillée sur Arterosan est envoyée gratuitement et sans engagement par la Galactina S. A., à Belp-Berne. 9369

**MARTIGNY****Un nouvelle soirée théâtrale à Martigny**

On se souvient du brillant succès remporté en printemps dernier par la soirée théâtrale donnée par le Chœur d'Hommes de Martigny à l'occasion de sa soirée annuelle.

Cette année, le Chœur nous annonce sa soirée annuelle pour samedi prochain 25 mars, à 20 h. 15, au Casino Etoile, et le programme qu'il nous présente est des plus prometteur.

En effet, des productions de l'orchestre « Diamantina » alterneront avec celles du Chœur, lequel exécutera entre autre « Les Amoureux » de G. Haenni (Chœur d'ensemble pour le concours de Viège), « Une Mère », de Keldorfer (chœur imposé pour Viège), et « L'Arbre qui refléur », de A. Dénéreaz, chœur choisi pour Viège.

Un groupe d'accordéonistes accompagnés au piano par Mlle M.-Th. Fessler variera le menu de la soirée, laquelle comprend encore, comme bouquet, une fantaisie en un acte, « Maldonne », de J. Gillet, et une opérette en 1 acte, « Le 66 », de Georges et Laurentin et J. Offenbach.

La plupart des actrices et acteurs qui ont conquis

leur auditoire l'année dernière dans « L'Omelette à la Follembuche » se retrouveront dans ces deux pièces.

C'est donc dire que nous aurons certainement le 25 crt. une belle soirée en perspective.

Aussi tous les amis du Chœur d'Hommes s'assuront-ils leurs places, qui peuvent être retenues à l'avance jusqu'à samedi à 19 h.

Signalons encore qu'il y aura une grande tombola à 30 ct. seulement le billet, avec un premier lot de 75 fr., un 2e lot de 50 fr., le 3e de 25, le 4e de 20, le 5e de 15. Six lots à 10 fr., etc.

Et ensuite, aux sons entraînants de l'orchestre, le bal traditionnel ne manquera certainement pas de faire fureur ! Qu'on se le dise !

**Chœur d'Hommes**

Répétitions mardi 21 et jeudi 23 crt., à 20 h. 30. Solfège dès 20 heures.

Générale pour opérette et comédie seulement au Casino, mercredi 22 crt. à 19 h. 30 précises.

**Classe 1916**

La classe 1916 de la Combe, du Bourg, de la Ville et de La Bâtiaz est convoquée au Café du Stand, jeudi soir, à 20 h. 30.

**Flours de... jalousie**

A propos des rameaux d'abricotiers apportés mercredi 15 mars à notre bureau, nous avons appris par la suite qu'ils avaient été taillés deux ou trois jours auparavant et qu'en chambre ils avaient fleuri.

L'arbre en question étant particulièrement bien exposé, il n'y avait donc rien de bien extraordinaire à le voir donner quelques fleurs à mi-mars.

Or, notre trop aimable confrère « Le Confédéré », à l'affût de nos informations, s'est évidemment emparé de la chose et s'est cru faire un malin petit plaisir en mettant les choses au point.

Nous lui dirons tout d'abord que sa mise au point n'est pas exacte, car ce n'est pas du tout en février que ces rameaux ont été taillés. En outre, on ne nous apprend rien de nouveau en écrivant que l'on peut obtenir, par un moyen artificiel, des fleurs hors saison, mais ce que nous avions voulu faire ressortir dans cette petite information, c'est le contraste d'avoir des fleurs naturelles en plein épanouissement à un moment où l'hiver reprenait le dessus et pendant que la neige tombait à gros flocons.

Le « Confédéré » parle ici de « mystification ». Si sa mémoire était plus longue, il se serait rappelé qu'il a publié que des abricotiers fleurissent le 15 février, il y a un certain nombre d'années, dans la propriété de M. Roduit, gendarme, près du pont du Rhône, entre Charrat et Fully. Ce n'est donc pas nécessaire de faire des expériences en chambre pour voir des rameaux d'abricotiers en fleurs au mois de mars. En voulant nous donner une leçon de physiologie végétale, notre confrère nous a prouvé sa naïveté, à moins que ce ne soit de sa part des fleurs... de jalousie !

**SION**

**Course de la Pédale sédunoise**

Une course disputée sur 16 km., dimanche, organisée par la Pédale sédunoise, a vu le classement suivant :

1. Dini, 27' 4" ; 2. Dallèves, une longueur ; 3. ex-aequo : Debons, Mérolli J., Vergères B., Giacomini, Dafner, Baeriswil ; 9. Pitteloud ; 10. Rielle.

On apprendra avec plaisir que le coureur professionnel Vicquéry participera à la course des 30 km. que la Pédale prévoit pour le 2 avril prochain.

**« Grégoire et Florine » au Théâtre de St-Maurice**

La dernière œuvre de M. le chanoine Poncet, donnée en matinée et soirée dimanche au Théâtre de St-Maurice, a remporté le succès attendu.

Pour des raisons majeures, nous n'avons pu donner suite à l'aimable invitation qui nous a été faite, mais des échos parus dans la presse, nous ne saurions que nous associer à ces éloges pour remercier et féliciter une fois de plus M. le chanoine Poncet pour sa pièce vraiment captivante.

Et nous ne voudrions pas non plus oublier les dévoués acteurs et organisateurs de ces manifestations artistiques, MM. Pignat, Dubois, etc., en un mot le groupement folklorique du « Vieux Pays » de St-Maurice, qui a droit aussi à sa part de reconnaissance pour le beau travail accompli.

**La conférence du Col.-Brig. Schwarz**

La conférence donnée vendredi à l'Hôtel de la Planta, à Sion, par le Col.-Brig. Schwarz, sous les auspices de la section sédunoise des sous-officiers, avait attiré une salle comble.

Ce fut le caporal Hubert, président de la section des sous-off., qui présenta le distingué conférencier, lequel, durant plus d'une heure, tint ses auditeurs sous le charme de sa parole ferme et énergique, mais sympathique.

Des applaudissements mérités ont salué ce bel exposé et M. Hubert remercia le col. Schwarz au nom de l'assemblée, parmi laquelle on a remarqué notamment MM. les colonels Sidler et de Kalbermatten, les lieut.-col. H. Défayes et M. Th. Schnyder, 1er vice-président du Grand Conseil, les capitaines Lorétan, président de la section valaisanne des Officiers, et Studer, chef de Service au Département militaire, les conseillers municipaux Alexis de Courten et Allet, J. Gay-Gay, conseiller bourgeoisal, etc.

Cette belle assemblée patriotique fut levée sur le chant « O monts indépendants » entonné par l'auditoire.

**Il neige...**

C'est aujourd'hui le commencement du printemps, et il neige...

**Ardon. - † M. Erasme Delaloye.**

Aujourd'hui a été enseveli à Ardon M. Erasme Delaloye, ancien maréchal, décédé dans sa 83e année.

Avec M. Erasme Delaloye disparaît une figure caractéristique avantageusement connue dans le Centre du canton où il était unanimement estimé.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

**Chamoson**

Un nouvel éboulement de rochers s'est produit ce matin vers 6 h. 45, un immense bloc s'étant détaché de la paroi rocheuse surplombant le lieu dit « le Château », au nord du vignoble de Chamoson.

Cette fois, les blocs démantelés n'ont pu atteindre les vignes mais sont tombés dans le lit de la Siserente et sur des terrains incultes.

Le bruit de cet éboulement a évidemment été entendu au village de Chamoson, sis à environ 3 ou 4 kilomètres de distance, et ce détachement de blocs a produit une longue traînée de poussière.

**Courtes nouvelles valaisannes**

**Dans l'artisanat.** — M. Joseph Andenmatten, président de l'Association valaisanne des Maîtres-ferblantiers-appareilleurs, et M. Paul Christinat, appareilleur, tous de Sion, ont subi avec succès l'examen de maîtrise d'appareilleur (eau et gaz).

**Licencié en droit.** — M. Alfred Escher, de Brigue, fils de M. le conseiller national Jos. Escher, vient de subir avec un grand succès ses examens pour l'obtention de la licence en droit à l'Université de Fribourg.

**Un rescapé.** — Ces jours derniers, les conducteurs d'un camion apercevaient dans la neige, entre Charrat et Martigny, un petit lièvre abandonné. Ils s'en emparèrent rapidement et le remirent à un chasseur de Martigny qui, d'accord avec l'autorité compétente, l'a confié à une mère lapine. Le petit animal ne s'est point fait prier pour têter sa nourrice.

**SONGEZ AUX PETITS OISEAUX PENDANT L'HIVER RIGOUREUX !**

**ÉTRANGER**  
**Les protestations de Paris, Londres et Moscou**

La France, l'Angleterre et la Russie ont protesté par des notes au gouvernement allemand contre le coup d'Etat en Tchécoslovaquie.

Mais Berlin a répondu à ces protestations par deux ou trois mots seulement, disant qu'il ne pouvait les prendre en considération en raison de leur manque de fondement politique, juridique et moral.

Ceci se passe de commentaires.

**Les pleins pouvoirs au gouvernement Daladier**

La Chambre et le Sénat français ont voté les pleins pouvoirs au Gouvernement Daladier qui vient ainsi de faire approuver un premier train de décrets-lois qui permettront d'assurer de façon efficace la défense de la France.

**Une déclaration significative de M. Chamberlain**

Le premier ministre anglais, qui réalise aujourd'hui toute la malheureuse portée de sa trop grande confiance en l'Allemagne, a fait à propos des événements actuels la déclaration suivante :

« On ne saurait faire une erreur plus grande que de supposer que, parce qu'elle estime la guerre stupide, notre nation a perdu son énergie au point de ne pas relever un défi qui lui serait lancé.

« Chacune des incursions allemandes crée de nouveaux dangers et je me hasarde à prophétiser qu'en fin de compte elle regrettera amèrement l'acte que vient de commettre son gouvernement. »

**M. Charles Patru**

A Lutry vient de décéder, à la suite d'une opération, à l'âge de 47 ans seulement, M. Charles Patru. Fils d'un conseiller d'Etat genevois, le défunt était membre de la direction générale de Publicitas, à Lausanne. Tous ceux qui ont connu M. Patru garderont de cet homme le meilleur souvenir.



Il l'aime...

et il est fier que l'on remarque combien elle est distinguée, en ville, au cinéma, au restaurant... Cette distinction, elle le sait, serait incomplète, si elle négligeait ce point capital : le bel entretien de ses chaussures.

Par souci d'élégance, et aussi d'économie, elle n'emploie que Selecta, qui donne aux chaussures l'aspect de neuf.

**SELECTA**  
Il en faut moins, il brille davantage.

**Collège scientifique mixte de BEX**

• Enseignement scientifique secondaire complet  
LATIN 4 CLASSES

Age minimum pour l'entrée en 4me classe: 11 ans  
Renseignements et inscriptions auprès du directeur  
Examens d'admission : Lundi 24 avril, à 8 heures  
Rentrée des classes : Lundi 24 avril, à 13 heures

**Vente aux enchères**

Au Café de la Poste, à Charrat, dimanche 26 mars 1939, à 14 h. 30, on vendra un **verger** de 2555 m2 sis aux Biolettes, territoire de Charrat, arborisé en abricotiers, pommiers (franc-roseaux et canada). — Prix et conditions à l'ouverture des enchères. — S'adresser à Albert Sauthier, à Charrat, ou Otto Hänni, à Martigny.

**HERNIE**

Tous ceux qui souffrent de hernie et plus encore parfois de leur bandage, seront intéressés par la découverte d'un nouveau procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote.

Le NEO-BARRERE, dernière création des Etablissements du Dr L. BARRERE de PARIS, réalise ce progrès considérable. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risques d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau.

Le NEO-BARRERE agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Nous invitons tous ceux qui sont gênés par un bandage à pelotes à venir essayer gratuitement le NEO-BARRERE à :

MARTIGNY, Pharmacie Morand, Av. de la Gare, le lundi 27 mars ;

SION, Pharmacie Darbellay, rue de Lausanne, le mardi 28 mars.

Ceintures ventrières Barrère pour tous les cas de ptoses, descente, éventration, suite d'opérations chez l'homme et chez la femme. Les Ceintures Barrère sont toujours faites sur mesure.



**LOTTERIE DE LA SUISSE ROMANDE**



**TIRAGE 14 AVRIL 1939**

SION, Avenue de la gare - Chèques postaux II c 1800

**PORC**

femelle de 10 tours, à vendre. Mlle Catherine LUY, Charrat.

**A vendre une LAIE**

portante pour la fin mars. S'adresser à Denis Gillioz, Saxon.

**A louer à Martigny-Ville petit appartement**

S'adresser à Antoinette Giroud, Martigny-Ville.

**A vendre aux Neuvevilles à Martigny PRÉ**

de 3076 m2. S'adresser au journal sous R. 574.

**Installation pour Epicerie**

complète, à vendre. Bonne occasion. S'adresser à LOUIS PERRAUDIN, avocat, à SIERRE.

**Timbres caoutchouc**

Imprimerie J. PILLET

**On cherche de suite un garçon**

de 16 à 17 ans ayant terminé ses classes primaires, comme aide-domestique de ferme. — S'adresser aux Hoirs Ernest GAY, Martigny.

**On cherche dans boucherie jeune fille**

honnête, sachant très bien cuire et faire le ménage. Bon gage et vie de famille. Faire offre à famille LOUENBERGER RYF, boucherie, Birsfelden.

**On achèterait d'occasion une machine à écrire**

en parfait état. Faire offres par écrit au journal sous chiffres R. 569.

**On demande une Jeune FILLE**

de confiance, sortant de l'école à Pâques, pour aider au ménage et à la campagne, chez Mme Bolomey, La Bilaz par Savigny, sur Lausanne.

**De retour Eugène FRICKER**

Masseur-Pédicure Martigny-Ville Avenue des Acacias

**A LOUER à Martigny-Ville, Place Centrale, jolie CHAMBRE meublée**

indépendante, avec chauffage. S'adresser au journal sous R522

**VÊTEMENTS SUR MESURE**

Coupe moderne, tout travaillé sur crin spécial et sur toutes les formes du corps. En drap anglais de 120 à 170 fr. En drap suisse, de 90 à 140 fr. — Se recommander à G. TRAUSS

**A VENDRE beaux TROUSSEAUX**

terminés, 80 parties, draps de lit double fil avec belle broderie. — Marchandises suisses garanties. Le tout au prix extra bon marché de

**Fr. 115.-**

Demandez Case postale No 26843 (Poste Centrale), Bienne.



**La bonne cigarette populaire**  
40 cts. les 20 pièces

**CASINO ÉTOILE MARTIGNY**  
Dimanche 26 mars, à 16 h. 30

**Conférence tuberculose**  
avec projection de films

par M. le Dr L. de WECK, phthisiologue, à Montana. La conférence sera précédée de l'assemblée annuelle de la Ligue autituberculeuse du district de Martigny. Entrée libre et gratuite. Les enfants au-dessous de 14 ans ne sont pas admis.

**Les 2 Paulus**

célèbres prestidigitateurs peintres express et chanteurs, surnommés les créateurs mystérieux donneront au Café de l'Hôtel KLUSER, DEUX GRANDES REPRÉSENTATIONS, les MARDI 21 et MERCREDI 22 mars, à 20 heures précises.

**A vendre à Saxon une FERME**

au Coteau, de 61,350 m2 près et champs arborisés en abricotiers (220 en plein rapport), à proximité du village. Accessible par camion. Prix très intéressant. Offres par écrit s. chiffre P 2185 S, Publicitas, Sion.

**PAR SA GRANDE DIFFUSION**

LES ANNONCES CONFIÉES AU JOURNAL « LE RHÔNE » OBTIENNENT UN GRAND SUCCÈS

**Marc CHAPPOT** Ebénisterie-Menuiserie Martigny-Ville Tél. 61.413

représentant des Pompes funèbres Arnold, Morges CERCUEILS simples et de luxe COURONNES Maison valaisanne Transports internationaux

## Contre le „varron“ du bétail

Il intéresse certainement nos agriculteurs de prendre connaissance de la circulaire ci-après qui a été adressée dernièrement par l'Office vétérinaire cantonal à MM. les vétérinaires et les inspecteurs du bétail du Valais :

« L'œstre du bœuf (varron) fait de tels dégâts aux peaux du bétail bovin que les milieux intéressés, tout spécialement la Commission suisse pour l'amélioration des cuirs et des peaux, se sont donné comme tâche d'engager une lutte sérieuse contre ce parasite. Les dégâts occasionnés par ces larves se chiffrent par une valeur de plusieurs millions de francs. En Valais, tout particulièrement, l'œstre du bœuf est chaque année constaté dans une très grande proportion. La cause doit être recherchée dans l'indifférence absolue de nos propriétaires de bétail à l'égard de cette importante question et, peut-être, notre climat chaud et sec favorise-t-il le développement de cette mouche dont l'œstre n'est que la larve. Il est temps d'engager une lutte sérieuse contre ce parasite. Mais cette lutte doit être généralisée dans tout le canton. Elle n'est point si compliquée ni trop coûteuse. Nous ne sommes plus à la période de tâtonnements et d'essais. Le marché nous offre des produits dont les résultats sont efficaces et d'un emploi facile. Un seul traitement suffit. Un deuxième ou un troisième traitement doit être appliqué dans des cas où des larves de varrons montreraient un développement plus tardif. Nous avons, dans le courant du printemps 1938, distribué une certaine quantité d'« Antassin ».

Les rapports qui nous sont parvenus ont été concluants. Le 80 à 90 % des tumeurs ont disparu après la première application. Il appartient aux vétérinaires, aux inspecteurs du bétail de nous aider dans cette lutte. L'intérêt économique n'est pas seul en cause ; les animaux souffrent et il est de notre devoir à tous de mettre en pratique les principes les plus élémentaires de la protection des animaux en diminuant leur souffrance. Nous tenons à préciser que les Autorités compétentes du canton de Vaud constatent également que notre bétail estivant sur leur territoire est varronné dans une très grande proportion.

Or, sous la haute diligence de M. Chaudet, vétérinaire cantonal à Lausanne, cette lutte contre l'œstre est engagée dans le canton de Vaud depuis quelques années.

D'entente avec notre collègue vaudois, nous exigeons que tout le bétail valaisien estivant dans le canton de Vaud soit traité sérieusement et sous le contrôle des vétérinaires ou des inspecteurs du bétail. Ce traitement doit se faire dans le courant des mois d'avril et mai et être terminé 20 jours au moins avant la montée à l'alpage.

Nous prions spécialement nos collègues valaisiens de vouer une grande attention à cette importante question, en profitant de l'exercice de leur profession pour donner tous les renseignements utiles à leur clientèle.

Le Département de l'Intérieur, toujours soucieux des intérêts de nos agriculteurs, interviendra dans les frais occasionnés par cette lutte.

Nous vous donnons, ci-après, la liste des produits offerts par le commerce et qui ont fait leur preuve :

a) L'Antassin, liquide du Dr Maag, Dielsdorf, Zurich. Ce produit, utilisé après dilution dans 4 parties d'eau, est le produit préféré par certains propriétaires pour la simplicité de son emploi.

b) L'Hypocotine (Veterinaria, Zurich), dont l'application est très longue, car le produit doit être appliqué sur chacune des tumeurs séparément.

D'autres produits nous sont offerts, mais nous devons attendre le résultat des expériences avant de vous les conseiller.

Tous ces produits n'occasionnent aucun accident. Nous nous réservons de compléter cette présente circulaire lors d'une réunion des vétérinaires valaisiens convoqués prochainement à Sion et au cours des inspections du bétail.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous dans cette lutte contre le varron dont l'importance économique est indiscutable, et vous présentons, MM., nos salutations empressées.

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR  
Le Vétérinaire cantonal : J. Desfayes.

### Pour nos oiseaux

L'hiver qui se prolonge nous incite à persévérer dans les soins à donner aux petits oiseaux, et à ce sujet nous profitons de rappeler aux bonnes gens qui nourrissent les oiseaux en hiver, de ne pas leur donner de la mie de pain frais, surtout quand cette mie est mouillée par la pluie ou par la neige, car elle peut produire le « gonflement » de l'oiseau.

Les débris de viande fumée et salée ne sont pas à recommander non plus, mais ils sont moins dangereux que la mie fraîche qui peut, parfois, occasionner la mort.

## Adolf Hitler a écrit

dans son livre « Mein Kampf », les phrases suivantes :

*Lorsque le territoire du Reich contiendra tous les Allemands, s'il s'avère incapable de les nourrir, de la nécessité de ce peuple naîtra son droit moral d'acquiescer toute terre étrangère. La charrue fera alors place à l'épée et les larmes de la guerre prépareront les moissons du monde futur. (Page 17.)*

*Car il faut qu'on se rende enfin clairement compte de ce fait : l'ennemi mortel, l'ennemi impitoyable du peuple allemand est et reste la France. (Page 616.)*

*Cette action, d'assurer au peuple allemand le territoire qui lui revient en ce monde, est la seule que devant Dieu et notre postérité allemande justifie de faire couler le sang. (Page 650.)*

*Autant nous sommes tous aujourd'hui convaincus de la nécessité d'un règlement de compte avec la France, autant demeurerait-il inefficace pour nous dans son ensemble si nos buts de politique extérieure se bornaient à cela. On ne saurait l'interpréter que comme couverture de notre arrière pour l'extension en Europe de notre habitat. Car nous ne saurions résoudre cette question par l'acquisition de colonies, mais exclusivement par l'acquisition d'un territoire de peuplement qui accroisse la superficie même de notre mère patrie. (Page 651.)*

*...Un monde où l'existence du plus fort nécessite la mort du plus faible. (Page 674.)*

## SUISSE

### La lettre à deux sous ?

Dans les revendications qu'il vient d'adresser aux autorités fédérales, le Conseil d'Etat de Genève propose l'unification de la taxe postale pour les lettres.

En France, la lettre à la même tarif intérieur de Nice à Boulogne. La Suisse peut, dit le gouvernement genevois, adopter le même régime. La lettre à dix centimes dans toute la Suisse mettrait fin à une inégalité qui frappe non seulement Genève à cause de sa situation excentrique, mais encore toutes les régions suisses des vallées de montagne entourées d'une zone de dix kilomètres presque complètement inhabitées.

Depuis la guerre, la majoration du tarif des lettres a été de 100 % exactement. Si l'on songe que l'augmentation moyenne du coût de la vie est de 36 % par comparaison avec l'avant-guerre, on admettra avec nous qu'il est temps de réduire cette majoration. L'autorité fédérale, qui s'entend à merveille à augmenter les droits d'entrée sur des produits de première nécessité (huiles, café, thé, orge et malt pour la brasserie, etc.) pourrait tout de même donner une fois l'exemple et ramener le port de la lettre au tarif d'avant-guerre.

(Réd. — Du moins pourrait-on le réduire à 15 ct.)  
S. I. E. G.

### Ordonnance sur les bicyclettes militaires

En remplacement des diverses ordonnances sur les bicyclettes militaires, le Conseil fédéral a promulgué une nouvelle « ordonnance sur les bicyclettes militaires ». Elle stipule notamment que des bicyclettes seront remises, à la moitié du prix du tarif, aux officiers, sous-officiers et soldats des troupes cyclistes incorporées dans l'élite. L'autre moitié de ce prix constitue un subsidie de la Confédération. Les bicyclettes sont remises au prix du tarif aux cyclistes de la landwehr, du landsturm et des services complémentaires, sous réserve de certaines exceptions. La bicyclette devient la propriété de l'homme s'il a rempli ses obligations militaires jusqu'à l'âge de 60 ans révolus ou s'il a été libéré du service après avoir atteint l'âge de passer en landsturm. Le cycliste touche, pour sa bicyclette, une indemnité de louage de 50 ct. par jour de service. Le montant des indemnités de louage est inscrit dans le livret de service de la bicyclette et ne doit pas dépasser la somme payée par l'homme lors de l'achat de la bicyclette. L'ordonnance règle en détail les devoirs et les droits du cycliste ainsi que le remplacement des bicyclettes.

## Un succès sans précédent

Le succès appelle le succès. L'exactitude de cet axiome est une fois de plus confirmée : en effet, depuis la 2<sup>e</sup> tranche surtout, la Loterie de la Suisse romande rencontre auprès de la population des cinq cantons romands un appui qui dépasse les prévisions les plus optimistes.

Tous les billets des 3e, 4e, 5e et 6e tranches ont été vendus bien avant la date du tirage et, quant à la 7e, actuellement en cours, elle sera épuisée dans un temps record.

Il faut convenir que jamais une loterie n'eut des frais généraux aussi limités, et ne fit des bénéfices proportionnellement aussi importants. Il est juste de dire que ces derniers sont entièrement versés aux cantons qui les répartissent à des œuvres de bienveillance ou de solidarité. Les lots non retirés entrent dans ces bénéfices et la direction fait l'impossible pour trouver les porteurs de billets gagnants. C'est ainsi, que par deux fois déjà, et cela sans que rien ne l'y oblige, elle a rappelé les dates de prescription.

L'administration de la Loterie de la Suisse romande est une véritable maison de verre ; tout s'y passe au grand jour et c'est sans doute ce qui lui a attiré la faveur du public. La seule chose qu'elle veut ignorer, c'est le nom des gagnants ; elle sait à quelle date les lots ont été payés et leur valeur, mais ignore l'identité des bénéficiaires.

Le prochain tirage aura lieu le 14 avril prochain, à Martigny. La vente des billets a déjà une telle avance sur les tranches précédentes, qu'ils seront tous écoulés avant la fin du mois de mars. Que les éternels retardataires y prennent garde s'ils veulent toucher l'un des 33,856 lots représentant 785,000 fr. et faire une bonne action.

## Orientation professionnelle et études secondaires

(Comm.) — Une habitude trop solidement implantée chez nous et contre laquelle il faut lutter de toutes nos forces est celle qu'ont de trop nombreux parents de ne s'occuper de l'avenir de leurs enfants que lorsqu'ils sont arrivés au terme de leurs études primaires, soit à 15 ou 16 ans. Malheureusement, à ce moment-là, nombre de routes leur sont barrées parce qu'on a négligé de leur donner une instruction suffisante. Devant le nombre sans cesse augmentant des candidats, les employeurs deviennent de plus en plus exigeants et l'on demande, pour le moindre petit emploi, une formation scolaire qui dépasse fort souvent le cadre des études primaires. Il faut une formation secondaire. Or à 15 ou 16 ans il est un peu tard pour entreprendre des études secondaires. C'est à 12 ans que l'on doit se décider et l'on ne saurait assez recommander à tous les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants d'y songer assez tôt. Des études classiques complètes ne sont pas toujours nécessaires, mais une solide formation scientifique avec étude des langues modernes, est, dans la plupart des cas, absolument indispensable. Cette formation secondaire, vos enfants peuvent l'acquiescer en fréquentant le Collège scientifique mixte de Bex. Vous pouvez vous renseigner auprès du directeur. (Voir aux annonces.)

## BIBLIOGRAPHIE

### Les Capucins en Valais

Sous ce titre vient de paraître, au prix de 2 fr. 70, la 2<sup>e</sup> édition, combien transformée, de l'histoire des capucins en Valais\*.

L'activité des missionnaires, aux prises avec l'hérésie et l'indifférence religieuse de l'époque, forme une véritable épopée qui captive et entraîne. Ce n'est pas sans raison qu'on a appelé le livre : le roman des capucins.

Les pages qui concernent Martigny intéresseront vivement nos populations. Peut-être notre sagace archiviste « Alpinus » arrivera-t-il un jour à trouver le nom de la fameuse pastourelle qui, la Bible sous le bras, parcourait les rues, jouait le rôle de hiérophante sur les places de Martigny en 1603 et tenait tête à tous les prédicateurs ! Heureusement qu'elle s'est convertie à la parole persuasive des capucins et à l'édification de toute notre grande paroisse !

Réservez un bon accueil aux commissionnaires qui viendront vous l'offrir. Les plus pressés trouveront le livre à « Mon Aiguille », sur la place de Martigny-Ville.

\*) « Les Capucins en Valais », par le P. Sulpice. Prix 2 fr. 70. Adresse : Dépôt de l'histoire des capucins, St-Maurice, chèques II c 728.

Le monsieur qui va monter en avion. — Et surtout ramenez-moi bien à terre !

L'aviateur. — Soyez tranquille, je n'ai encore jamais laissé personne là-haut !

# Les Sports

## LE SKI

### La 11<sup>e</sup> course du Kandahar

Tous les grands champions de la descente et du slalom — les Allemands exceptés — se sont retrouvés, samedi, à Murren, pour le 11<sup>e</sup> Kandahar.

Neige très rapide. Mais il fallait ne pas sortir de la piste. Des deux côtés, en effet, on rencontrait de la neige profonde qui freinait les concurrents et les faisait choir. C'est la mésaventure qui est arrivée à Charles Molitor. Il a perdu un temps tel qu'il ne s'est classé que 33<sup>e</sup> à la première descente, samedi. En voici les principaux résultats :

**Messieurs :** 1. James Couttet, France, 1 min. 59,4 sec. ; 2. Louis Agnel, France, 1 min. 59,8 sec. ; 3. Rodolphe Rominger, Suisse, 2 min. 0,6 sec. ; 4. Maurice Besson, France, 2 min. 1,6 sec. ; 9. Walter Fux, Zermatt, 2 min. 4,4 s. ; 14. Chierroni, Italie, 2 min. 7,4 s.

Dimanche, à la deuxième descente, notre Molitor a fait un parcours magnifique.

**Deuxième descente :** 1. Charles Molitor, Wengen, 1 min. 50,4 sec., nouveau record de la piste ; 2. Vittorio Chierroni, Italie, 1 min. 52,2 sec. ; 3. Rod. Rominger, St-Moritz, 1 min. 52,6 sec. ; 4. James Couttet, France, 1 min. 53,4 sec. ; 7. Louis Agnel, France, 1 min. 55,8 sec.

**Classement général des deux descentes :** 1. James Couttet, France, 3 min. 52,8 sec. ; 2. Rod. Rominger, St-Moritz, 3 min. 53,2 sec. ; 3. Agnel, France, 3 min. 55,6 sec. ; 4. Maurice Besson, France, 3 min. 57,8 sec. ; 5. Roger Allard, France, 3 min. 58,2 sec. ; 6. Vittorio Chierroni, Italie, 3 min. 59,6 sec.

### LE SUISSE ROMINGER, VAINQUEUR DU SLALOM ET DU COMBINE

L'après-midi, les concurrents se sont alignés dans le slalom géant piqueté sur la piste même de la descente. La longueur était de 900 m. et 30 portes devaient être franchies par les skieurs. La course a été très plaisante à suivre. Rod. Rominger, le champion mondial, s'est adjugé une très belle victoire. Son avance a été suffisante pour qu'il remporte le titre au combiné.

**Slalom :** 1. Rod. Rominger, St-Moritz, 1 min. 22,8 sec. ; 2. Maurice Besson, France, 1 min. 25,8 sec. ; 3. Charles Molitor, Wengen, 1 min. 26,2 sec. ; 4. ex-aequo : Louis Agnel, France, Maccellini, Italie, et Chierroni, Italie, 1 min. 26,6 sec. ; 7. James Couttet, France, 1 min. 27,4 sec.

**Combiné :** 1. Rod. Rominger, St-Moritz, 374 ; 2. James Couttet, France, 381,4 ; 3. Louis Agnel, France, 382,8 ; 4. Maurice Besson, France, 383,7 ; 5. Chierroni, Italie, 386,8 ; 6. Roger Allard, France, 390,9 ; 7. Bernard Burnet, France, 396 ; 8. Otto von Allmen, Wengen, 397,2.

Molitor n'a pas été classé au combiné à cause de son retard dans la 1<sup>re</sup> descente.

### Les courses de l'Arlberg

Pour protester contre le fait que la course du Kandahar ne sera plus organisée à St-Anton (Tyrol) tous les deux ans, comme cela était le cas depuis sa fondation, les Allemands se sont abstenus de paraître à Murren et ont organisé le même jour que le Kandahar les courses dites de l'Arlberg.

**Descente, dames :** 1. Christel Cran z, 5 min. 37 sec.

**Messieurs :** 1. Walter Clausung, 4 min. 42,4 sec.

**Slalom, messieurs :** 1. Helmut Lantschner, 1 min. 44,6 sec. ; 2. Rudi Cranz, 1 min. 45 sec.

**Combiné, messieurs :** 1. Rudi Matt ; 2. W. Clausung ; 3. Th. Schwabl ; 4. H. Lantschner ; 5. Rudi Cranz.

## GYMNASTIQUE

Archambaud a gagné la course Paris-Nice, en 4 étapes, en 23 h. 23' 48". Zimmermann (Suisse) est 11<sup>e</sup> avec 24 h. 0' 35".

## Assemblée de l'Association suisse des gymnastes à l'artistique

Cette association a tenu dimanche, à Kussnacht, son assemblée générale. Les délégués ont décidé qu'au cours de la saison 1939-1940 le championnat suisse aux engins ne serait pas organisé, de façon que les gymnastes puissent vouer tous leurs soins à la préparation olympique.

### Comparaison flatteuse...

— Tenez, mère Mathurin, mon fils a remporté un prix !

— Je comprends vos émotions, Madame, j'avions passé par là quand notre porc a remporté une médaille à l'exposition.

Feuilleton du mardi du journal « Le Rhône » 24

## Le roi des placers d'or

par Gustave Aimard

— Diable ! murmura le docteur, qui supposa aussitôt que les cavaliers encore invisibles étaient des Indiens pillards, en quête d'une proie, voilà des gailards qui arrivent avec des intentions me semblant assez peu amicales ; tâchons de ne pas être découvert. De toutes façons, je ne gagnerai rien à me montrer.

Il se mit alors à courir dans la direction de la rivière, dont il n'était que peu éloigné ; se jetant au milieu des saules et des buissons qui en garnissaient les rives, il se blottit derrière un tronc énorme, à demi submergé. Après avoir changé les cartouches de son fusil contre des cartouches à balles, il attendit, prêt à tout événement.

Le bruit se rapprochait rapidement ; bientôt les cavaliers apparurent.

Le docteur retint un cri de surprise, en les apercevant ; ces hommes n'étaient pas des Indiens ; ils portaient des costumes américains et ils étaient armés de rifles.

Ces cavaliers étaient au nombre de neuf ou dix. Le docteur les reconnut aussitôt pour des Mormons.

Arrivés à peu de distance de l'endroit où le chasseur se tenait en embuscade, ils s'arrêtèrent, se réunirent et parurent se consulter à voix basse, avec

une certaine animation.

— Oh ! oh ! murmura le docteur, qui avait l'habitude d'émettre ses pensées à haute voix, lorsqu'il était ou se croyait seul ; que signifie cela ? Ce sont mes hommes. Que diable cherchent-ils ? et pourquoi Houston n'est-il pas avec eux ? Hum ! Il faut tirer ceci au clair.

Il siffla d'une certaine façon.

Les cavaliers interrompirent aussitôt leur conversation et jetèrent des regards interrogateurs autour d'eux.

M. de Verdières quitta aussitôt son abri, et il s'avança à leur rencontre.

En l'apercevant, ils poussèrent un cri de joie.

— Eh ! messieurs, dit-il en leur rendant le salut qu'ils lui adressaient, je suis charmé de vous voir ; quel est le motif si sérieux qui vous a fait abandonner votre poste ? et comment se fait-il que je vous rencontre dans ces parages ?

— Nous vous cherchons, monsieur, répondit un des cavaliers.

— Vous me cherchez, Jack Staunton ? Eh bien, vous m'avez trouvé, mon ami ; que me voulez-vous ? Et d'abord, pourquoi Houston n'est-il pas avec vous ?

— Houston n'est pas avec nous, docteur, parce qu'il est mort.

— Mort, Houston ! vous êtes fou, Jack ?

— Je ne suis pas fou, docteur ; Houston est mort, je le répète. Nous avons trouvé son cadavre à demi enfoui dans la vase, de l'autre côté de la pointe que vous apercevez d'ici.

— Voilà qui est singulier ! Comment a-t-il pu se noyer ?

— Il ne s'est pas noyé, docteur, il a été assassiné.

— Assassiné ! Oh !

— Ce matin, son cheval est revenu au camp, les harnais brisés et en désordre ; nous avons immédiatement soupçonné un malheur, et nous nous sommes mis en quête. Nous avons, ainsi que je vous l'ai dit, retrouvé le corps de notre pauvre camarade ; il avait un effroyable coup de poignard entre les deux épaules ; il a dû être tué raide par son assassin, placé en embuscade derrière lui.

— Oh ! oh ! murmura le docteur, dont le visage était livide.

— De plus, continua Jack Staunton, tous les papiers que portait notre malheureux frère ont disparu ; ils lui ont probablement été volés.

— Plus de doutes, s'écria M. de Verdières en se frappant le front, je comprends tout ! Nous sommes trahis ! Un cheval ! un cheval !

Un des cavaliers lui amena le cheval de Houston. Le docteur se mit en selle, sans se donner la peine de mettre le pied à l'étrier.

— Suivez-moi, s'écria-t-il, en partant au galop. Les cavaliers s'élançèrent derrière lui.

Un quart d'heure plus tard, ils arrivèrent au campement.

Le docteur reconnut aussitôt la vérité.

— Partis ! s'écria-t-il avec rage. Eh bien, soit ! ajouta-t-il avec un affreux blasphème, que son sort s'accomplisse ! Il mourra. A bas le masque, et guerre ouverte !

Les danites se tenaient derrière lui, immobiles, silencieux et atterrés. Ils étaient venus pour tuer, pas pour combattre.

— Pied à terre, tous, reprit-il, et tenons conseil ; la guerre est déclarée, vive Dieu ! Que ce jeune homme y prenne garde, car, cette fois, je serai sans pitié ! Chacun pour sa peau ! Le diable pour tous !

X

## Où le roi des placers rappelle ses sujets à la raison

Au moment où Louis et Pierre quittèrent la grande salle de l'hôtel Washington, dans laquelle ils venaient de conclure un marché si formidablement avantageux pour le volumineux master Strogg, leur sortie ne fut remarquée par aucun joueur.

Au dehors, la nuit était froide et sombre.

Pas une étoile au ciel.

De temps à autre, la lune se donnait la peine de sortir de derrière un nuage blanc pour aller se placer derrière un nuage noir.

Le vent soufflait par rafales et faisait craquer les branches des arbres.

— Où est votre cheval, Louis ? demanda Pierre.

— Ici, à dix pas, attaché à un barreau d'une fenêtré.

— Est-il bon et reposé ?

— Excellent ; il peut fournir une longue course. J'en réponds.

— Bien, venez.

Ils firent quelques pas au dehors, Pierre conduisant son propre cheval par la bride. Ils arrivèrent à l'endroit où se trouvait l'autre.

— Voici mon cheval, dit Louis.

— Bien, la place est bonne et bien choisie. Attendez. Je vais en profiter.

Et il attacha le sien auprès de celui de son ami.

— Ah ! autre chose, reprit-il. Vos armes sont en état ?

— Oui, toujours.

— Vous êtes prêt à tout ?

(A suivre.)